

## Les deux corps du prince : corporalités impériales et traitement littéraire à travers l'exemple d'Hadrien

**Caroline Husquin**

Résumé : Le traitement littéraire du corps du prince se faisait bien souvent à l'aune des relations de celui-ci avec le Sénat, ce qui le soumettait à une instrumentalisation rhétorique, littéraire et esthétique qui en faisait le reflet de la perception de ses pratiques de gouvernement. Le *corpus* du prince était censé incarner la cité ; à un corps dégradé correspondait une cité viciée, un corps social en piteux état. Ainsi les auteurs ont-ils décrit des princes ayant perdu l'esprit avec un physique altéré afin de qualifier leur gestion de l'empire. À l'inverse, un bon prince est dépeint comme beau, et ce en dépit des affections réelles qui pouvaient le toucher, son corps étant la manifestation physique des vertus qu'il possède.

Cet article s'attachera à l'étude de la figure ambiguë d'Hadrien, à la fois décrite sous les deux aspects. Bel homme à la santé robuste, voyageur intrépide parcourant les routes de l'empire qu'il restructure et administre de façon équilibrée, il devient, en fin de vie, ce vieillard souffreteux, au moment même où ses relations avec le Sénat se dégradent et où on lui prête des actes de cruauté. L'*Histoire Auguste* lui attribue alors un corps décrépité, voire répugnant, qui n'est pas sans rappeler, sous certains aspects, les corps des persécuteurs décrits par Lactance.

*Abstract: The literary treatment of the prince's body was often done in the light of his relations with the Senate, which subjected him to a rhetorical, literary and aesthetic instrumentalization which reflected perception of his practices of government. The corpus of the prince was supposed to incarnate the city; to a degraded body corresponded a vicious city, a social body in a pitiful state. Thus the authors described princes who had lost their minds with an altered physique in order to qualify their management of the empire. Conversely, a good prince is depicted as beautiful, despite the real affections that could touch him, his body being the physical manifestation of the virtues he possesses.*

*This article will focus on the study of the ambiguous figure of Hadrian, described in both aspects. A man of robust health, an intrepid traveler traveling along the roads of the empire, which he restructured and administered in a balanced way, he became, at the end of his life, the old man suffering at the very moment when his relations with the Senate were deteriorating and where he is accused of acts of cruelty. The Augustan History then attributes to him a decrepit, even repugnant, body which is not unlike certain aspects of the bodies of the persecutors described by Lactantius.*

Mots-clés : Histoire romaine ; Antiquité ; corps ; Hadrien.

Keywords: Roman History ; Antiquity ; Body ; Hadrian.

Je suis descendu ce matin chez mon médecin Hermogène, qui vient de rentrer à la Villa après un assez long voyage en Asie. L'examen devait se faire à jeun : nous avions pris rendez-vous pour les premières heures de la matinée. Je me suis couché sur un lit après m'être dépouillé de mon manteau et de ma tunique. Je t'épargne des détails qui te seraient aussi désagréables qu'à moi-même, et la description du corps d'un homme qui avance en âge et s'apprête à mourir d'une hydropisie du cœur. [...] Il est difficile de rester empereur en présence d'un médecin, et difficile aussi de garder sa qualité

d'homme. L'œil du praticien ne voyait en moi qu'un monceau d'humeurs, triste amalgame de lymphes et de sang. Ce matin, l'idée m'est venue pour la première fois que mon corps, ce fidèle compagnon, cet ami plus sûr, mieux connu de moi que mon âme, n'est qu'un monstre sournois qui finira par dévorer son maître. Paix... J'aime mon corps<sup>1</sup>.

C'est par cette auto-description du corps de l'empereur à la fin de sa vie que Marguerite Yourcenar ouvre son célèbre ouvrage, les *Mémoires d'Hadrien*. Le prince est alors enfermé dans cette enveloppe charnelle qu'il ne reconnaît plus et qu'il soupçonne susceptible de le trahir à chaque instant. Cette image du corps délabré, affaibli par la maladie et l'âge n'est sans doute pas celle que l'on se fait d'un empereur de Rome, maître de l'*Vrbs* et de l'*Orbis terrarum*, qui se devait d'apparaître aussi exceptionnel que la fonction occupée. Le corps des princes est un thème très présent dans les sources littéraires et qui n'a pas manqué de susciter le questionnement des historiens. Dans son ouvrage désormais classique Ernst Kantorowicz était l'un des pionniers de l'étude des enjeux de la distinction entre le corps politique et le corps physique ou biologique du souverain<sup>2</sup>. Cette notion reprise et étudiée par Jan Bernhard Meister plus récemment afin d'en voir les possibilités de transposition au monde romain, et ses limites, a ouvert la voie à de nouvelles investigations concernant le corps du *princeps* et ses représentations, tant littéraires que plastiques<sup>3</sup>.

Des recherches antérieures m'ont conduite à envisager les descriptions physiques du corps des empereurs (et notamment de ceux qu'on avait qualifiés de laids, fous ou malades)<sup>4</sup>. Il s'est avéré que les sources littéraires ne faisaient pas, la plupart du temps, une description objective du corps du prince ou de ceux qui aspirent à le devenir. Elles participent à une conception du pouvoir impérial, de ses formes de commémoration et de condamnation de laquelle résulte un « discours impérial » qui n'est pas le produit d'une idéologie fabriquée par le palais seul, mais plutôt une forme de dialogue, de négociation

---

<sup>1</sup> Marguerite YOURCENAR, *Mémoires d'Hadrien*, Paris, Gallimard, 1974, p. 11.

<sup>2</sup> Ernst KANTOROWICZ, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique du Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1989.

<sup>3</sup> Jan Bernhard MEISTER, *Der Körper des Princeps. Zur Problematik eines monarchischen Körpers ohne Monarchie*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, 2012 ; *Id.*, « Corps et politique : l'exemple du corps du prince. Bilan historiographique », *DHA*, S14-14, 2015, p. 109-125.

<sup>4</sup> Caroline HUSQUIN, *Penser le corps social en situation à Rome et dans le monde romain : perceptions et représentations de l'atteinte physique du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère*, thèse de doctorat [dactyl.], Lille, 2016.

entre élites et princes pour une élaboration en partie concertée d'une image de la figure impériale, tout autant physique que morale<sup>5</sup>. Le traitement littéraire du corps du prince se faisait bien souvent à l'aune des relations de celui-ci avec le Sénat, ce qui le soumettait à une instrumentalisation rhétorique, littéraire et esthétique qui en faisait le reflet de la perception de ses pratiques de gouvernement. Le *corpus* du prince était censé incarner la cité ; à un corps dégradé correspondait une cité viciée, un corps social en piteux état. Ainsi les auteurs ont-ils décrit des princes ayant perdu l'esprit avec un physique altéré afin de qualifier leur gestion de l'empire. À l'inverse, un bon prince est dépeint comme beau, et ce, en dépit des affections réelles qui pouvaient le toucher, son corps étant la manifestation physique des vertus qu'il possède<sup>6</sup>.

Cet article se veut un prolongement de ces recherches en étudiant plus particulièrement la figure ambiguë d'Hadrien, à la fois décrite sous les deux aspects. Bel homme à la santé robuste, voyageur intrépide parcourant les routes de l'empire qu'il restructure et administre de façon équilibrée, il devient, en fin de vie, ce vieillard souffreteux, au moment même où ses relations avec le Sénat se dégradent encore et où on lui prête des actes de cruauté. L'*Histoire Auguste* et d'autres sources lui attribuent alors un corps décrépité, voire répugnant, qui n'est pas sans rappeler, sous certains aspects, les corps des persécuteurs décrits par Lactance<sup>7</sup>. Il s'agira ici d'insister sur la dualité du corps princier, non dans le sens défini par E. Kantorowicz d'une séparation entre un corps politique et un corps naturel, mais plutôt de voir en quoi le *princeps* jouissait de plusieurs corps physiques. Le premier réel puis ses représentations littéraires, corps de papier et/ou figurées, corps de marbre ou de bronze, dont le traitement a pu varier en fonction d'un certain nombre de critères ayant trait à la perception de son gouvernement. Sous l'Empire, le corps du prince est devenu l'un des lieux privilégiés de l'expression de l'assentiment ou

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 232-233 ; *Id.*, « Pouvoir et maladie dans l'œuvre de Suétone : le bon gouvernement est-il lié à la santé du prince ? Essai d'historiographie », dans *Maladies diplomatiques. Souverains et puissants face à la maladie de l'Antiquité à nos jours*, dir. X. LE PERSON et S. PEREZ, Lyon, Jacques André éditeur, 2018, p. 15-27.

<sup>6</sup> Patricia GAILLARD-SEUX, « La santé du prince : une illustration des vertus impériales », dans *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité*, éd. M. MOLIN, Paris, De Boccard, 2001, p. 27-36.

<sup>7</sup> Et notamment la mort de Galère. LACTANCE, *De la mort des persécuteurs*, dans *Choix de monuments primitifs de l'église chrétienne*, trad. Jean Alexandre BUCHON, Paris, Delagrave, 1882, XXXIII.

de la contestation du pouvoir en place. Afin de jeter quelques pistes d'éclaircissement sur ces différents points nous nous pencherons sur les origines de l'anthropomorphisation des pratiques de gouvernement avant d'envisager la figure d'Hadrien dans les textes, puis son corps comme lieu d'expression de l'opinion sénatoriale.

## À l'origine de l'anthropomorphisation des pratiques de gouvernement en littérature

Les figures du bon et du mauvais prince, dont les textes antiques dépeignent des portraits contrastés, suscitent l'intérêt et le questionnement du monde scientifique depuis fort longtemps, se doublant d'un attrait, voire d'une certaine fascination, notamment pour les souverains décriés, de la part du grand public<sup>8</sup>. Quand le bon gouvernant est paré de vertus bien précises, héritées de la tradition aristocratique tardo-républicaine, estimées comme le caractérisant : la tempérance, la piété, la clémence, la modération, etc. ; le mauvais, apparaît comme un tyran cruel, une bête assoiffée de sang, un homme impie, incestueux, pervers. Les auteurs anciens n'ont pas négligé de transposer ces jugements dans la description même du corps des souverains. Les mauvais princes sont laids, malades, voire fous<sup>9</sup>. La santé du prince a été placée au cœur du questionnement par les modernes : ces princes sanguinaires n'étaient-ils en fait pas responsables de leurs actes et inaptes au gouvernement car malades ? Ou, au contraire, est-ce le pouvoir qui leur avait fait perdre la raison ? Dès le XIX<sup>e</sup> s., des savants ont tenté d'apporter des réponses à ces interrogations. Dans sa thèse, Régis F. Martin résume les réponses successives données et le lien établi entre une folie supposée des empereurs et leur mauvais gouvernement<sup>10</sup>. En 1841, Franz de Champagny expose sa théorie selon laquelle les troubles mentaux relevés par les auteurs anciens chez les princes étaient probablement liés à l'importance démesurée du pouvoir

---

<sup>8</sup> La bibliographie sur la question est très importante et il serait en ce domaine impossible de prétendre à l'exhaustivité, c'est pourquoi je me contente ici de renvoyer aux travaux de Stéphane BENOIST sur la figure impériale en général.

<sup>9</sup> C. HUSQUIN, *Penser le corps social* (*op. cit.* n. 4), p. 215-226 ; Michèle COLTELLONI-TRANNOY, « Le corps du prince furieux, image de la terreur politique », dans *Terror et peur. Violenza, intimidazione, clandestinità nel mondo antico*, dir. G. P. URSO, Milan, Edizioni ETS, 2006, p. 301-333 ; Régis F. MARTIN, *Les douze Césars du mythe à la réalité*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

<sup>10</sup> R. F. MARTIN (*op. cit.* n. 9), p. 12-13.

qui leur était alloué<sup>11</sup>. Dans les décennies qui suivent le Pr. Lacassagne formule l'idée de l'existence d'une Césarite, c'est-à-dire d'un exercice du pouvoir qui rend fou<sup>12</sup>. Un concept repris par ses élèves, puis assez largement diffusé à la fin du XIX<sup>e</sup> s.<sup>13</sup>. Pour d'autres, ce sont plutôt l'hérédité et la consanguinité qui étaient responsables des errements des mauvais princes<sup>14</sup>. Ces considérations ont traversé le XX<sup>e</sup> s., un certain nombre de dirigeants romains, comme Caligula, faisant même ponctuellement l'objet de tentatives de diagnostics rétrospectifs<sup>15</sup>. Un frémissement de contestation de la méthode employée pour ces études bruisse dans les années 1950. Jusque-là, les chercheurs, principalement des médecins, s'étaient contentés d'exploiter, presque exclusivement, le récit de Suétone<sup>16</sup>. Albert Esser, en 1958, a mis en garde contre cette pratique dangereuse, soulignant qu'on ne pouvait se limiter au recours quasi exclusif à une source unique, et plaidant pour un examen rigoureux de toute la documentation à disposition<sup>17</sup>. Ce n'est finalement qu'assez récemment, à partir des années 1980/1990, que sont remises en cause ces études et le présupposé selon lequel ces princes étaient littéralement fous. Les travaux de R. F. Martin ont rendu caduque la notion de Césarite. Ces empereurs n'étaient sans doute pas médicalement atteints et c'est Michèle Coltelloni-Trannoy qui, dans un article récent, résume le plus clairement la position actuelle des historiens qui excluent désormais « de voir dans ces cas de folie l'expression de pathologies réelles, mais plutôt la forme hautement diffamatoire d'une entreprise de disqualification politique, orchestrée par le milieu sénatorial »<sup>18</sup>. Toutefois, en dépit des mises en garde formulées par Mirko D. Grmek et, plus récemment, par Axel Karenberg et Ferdinand Moog, certains chercheurs tentent

---

<sup>11</sup> Franz DE CHAMPAGNY, *Les Césars*, t. 1, Paris, A. Bray, 1859, p. 331.

<sup>12</sup> Augustin CABANES, *L'histoire éclairée par la clinique*, Paris, Albin Michel, 1921, p. 146.

<sup>13</sup> Maurice BEAUJEU, *Psychologie des premiers Césars*, Lyon, A. Storck, 1893, p. 51.

<sup>14</sup> Friederich KANNGIESSER, « Die Pathographie des Julisch-Claudischen Dynastie », *Archiv für Psychiatrie und Nervenkrankheiten*, 53, 1914, p. 83-100.

<sup>15</sup> Les contributions sont nombreuses, deux exemples : Dale T. BENEDIKTSON, « Caligula's Madness: Madness or Interictal Temporal Lobe Epilepsy ? », *Classical World*, 82-5, 1989, p. 370-375 ; Joseph LUCAS, « Un empereur psychopathe : contribution à la psychologie du Caligula de Suétone », *L'Antiquité classique*, 36, 1967, p. 159-189.

<sup>16</sup> M. BEAUJEU (*op. cit.* n. 13).

<sup>17</sup> Albert ESSER, *Cäsar und die Julisch-Claudischen Kaiser im biologisch-ärztlichen Blickfeld*, Leyde, Brill, 1958, p. 2 ; R. F. MARTIN (*op. cit.* n. 9), p. 15.

<sup>18</sup> M. COLTELLONI-TRANNOY, « Le corps du prince furieux » (*art. cit.* n. 9), p. 302.

encore des diagnostics rétrospectifs<sup>19</sup>. Le reproche fait aux praticiens est un manque de rigueur, voire une sous-exploitation des sources anciennes dans leurs démonstrations au profit d'un recours abondant à la littérature médicale contemporaine traitant de la (ou les) maladie(s) que l'on souhaite attribuer aux patients du passé<sup>20</sup>. L'autre problème est le peu de considération accordée à la subjectivité des textes anciens. L'opinion de l'auteur, le décalage entre le moment de l'écriture et le déroulement des faits narrés sont des facteurs presque systématiquement ignorés ou négligés. Les descriptions sont bien souvent prises au pied de la lettre sans aucune mise à distance. Les sources ne peuvent pas être lues comme le serait le dossier médical d'un patient aujourd'hui. Les données physiques ou symptomatiques fournies par la documentation ancienne ne peuvent être objectivées, elles contribuent à la construction littéraire du corps du prince et ne peuvent pas être assimilées à une série de résultats d'examen qui demandent à être interprétés par un homme de l'art<sup>21</sup>. Il est donc illusoire d'appliquer à des textes visant à étayer une position politique les méthodes du diagnosticien contemporain.

L'utilisation du corps, et de sa dégradation, pour caractériser les comportements déviants et/ou tyranniques est très ancienne. Ce sont les Grecs qui sont à l'origine des *topoi* disqualifiant les impies et les mauvais dirigeants. Les Anciens percevaient le monde selon tout un système d'analogies qui, dans le domaine politique, se manifestaient notamment par la croyance en une correspondance étroite entre le chef, le système politique et la communauté<sup>22</sup>. L'état du physique et de l'esprit du prince donnait un aperçu de celui du corps social. À un corps vicié, à un esprit altéré (et donc tyrannique) correspondait une cité en piteux état. Cette idée d'une analogie fonctionnelle entre le corps biologique du souverain et le corps social a notamment été développée par Platon, pour qui il existe un

---

<sup>19</sup> Mirko D. GRMEK, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris, Payot, 1983, p. 19-21 ; Axel KARENBERG, Ferdinand MOOG, « Next Emperor Please! No End to Retrospective Diagnostics », *Journal of the History of the Neurosciences*, 13, 2, 2004, p. 143-149.

<sup>20</sup> C. HUSQUIN, *Penser le corps social* (*op. cit.* n. 4), p. 219-220 ; A. KARENBERG, F. MOOG (*art. cit.* n. 19), p. 143-144.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> M. COLTELLONI-TRANNOY, « L'ancêtre du mauvais empereur : le tyran républicain », dans *L'usage du passé entre Antiquité tardive et Haut-Moyen Âge*, dir. C. SOTINEL et M. SARTRE, Rennes, PUR, 2008, p. 13-28 ; Hervé INGLEBERT, « La mort des empereurs persécuteurs dans les sources chrétiennes des III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles », dans *La mort du souverain entre Antiquité et Haut-Moyen Âge*, dir. B. BOISSAVIT-CAMUS, F. CHAUSSON et H. INGLEBERT, Paris, Picard, 2003, p. 139-154.

véritable risque de contamination de l'un à l'autre<sup>23</sup>. Comme l'a démontré M. Coltelloni-Trannoy, il n'est pas anodin que les motifs de la folie et de la maladie soient omniprésents dans la représentation du mauvais dirigeant parce qu'ils étaient les supports d'un imaginaire du pouvoir transgressif et dénaturé<sup>24</sup>. C'est par la pénétration de l'hellénisme à Rome, à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., que ces idées se répandent dans l'*Vrbs*<sup>25</sup>. Sous la République, Cicéron, entre autres, identifie le tyran au non-humain, au monstre, à l'homme soumis à ses passions<sup>26</sup>. Ces instruments de discréditation politique se sont ensuite transmis à l'âge impérial où ils ont trouvé leur pleine efficacité dans la disqualification des mauvais princes. Suétone et, dans une moindre mesure, Sénèque sont parmi les premiers à y avoir eu recours<sup>27</sup>. La façon dont Suétone compose ses *Vies*, en *species* (ou rubriques) et l'agencement qu'il en fait, lui permettent de décrire les mauvais gouvernants comme ayant tous suivis un cheminement similaire : un début de règne acceptable, voire brillant, puis une « crise » marque leur transformation en monstre<sup>28</sup>. Les exemples les plus évidents d'une telle pratique sont ceux de Caligula et Néron dont la laideur évoquée dans les textes n'est pas compatible avec l'esthétisme de leurs représentations plastiques<sup>29</sup>, bien que leur apparence dans la statuaire ne fût sans doute pas non plus exactement conforme à la réalité en raison de procédés d'idéalisation<sup>30</sup>. Car le corps du prince devient un véritable enjeu des

---

<sup>23</sup> PLATON, *La République*, trad. Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1934, IX, 574d-577d. ; M. COLTELLONI-TRANNOY, « Le corps du prince furieux » (art. cit. n. 9), p. 319-320 ; J. B. MEISTER, *Der Körper des Princeps* (op. cit. n. 3), p. 255-269 ; *Id.*, « Corps et politique » (art. cit. n. 3), p. 109-125.

<sup>24</sup> M. COLTELLONI-TRANNOY, « L'ancêtre du mauvais empereur » (art. cit. n. 22), p. 15.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Stéphane BENOIST, *La fête à Rome au premier siècle de l'Empire : recherches sur l'univers festif sous les règnes d'Auguste et des Julio-Claudiens*, Bruxelles, Latomus, 1999, p. 93-101.

<sup>27</sup> C. HUSQUIN, *Penser le corps social* (op. cit. n. 4), p. 221-226 ; Jacques GASCOU, *Suétone historien*, Paris, De Boccard, 1984.

<sup>28</sup> John SCHEID, « La mort du tyran. Chronique de quelques morts programmées », *Du châtement dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, EFR, 1984, p. 178 ; C. HUSQUIN, *Penser le corps* (op. cit. n. 4), p. 221.

<sup>29</sup> SUETONE, *Vie des douze Césars*, trad. Henri AILLOUD, Paris, Les Belles Lettres, 1931, *Vie de Caligula*, L ; *Ibid.*, *Vie de Néron*, LI, 1 ; SENEQUE, *Dialogues*, t. 4, trad. René WALTZ, Paris, Les Belles Lettres, 1927, *De la constance du sage*, XVIII, 1.

<sup>30</sup> Paul VEYNE, « Lisibilité des images, propagande et appareil monarchique dans l'empire romain », *Revue historique*, 621, 1, 2002, p. 3-30 ; Paul ZANKER, *The Power of Images in the Age of Augustus*, Ann Arbor, University Press of Michigan, 1983.

pratiques de légitimation, sa valorisation explique également que la réciproque soit aussi employée pour le discréditer<sup>31</sup>.

Si le corps, son affaiblissement et/ou sa laideur apparaissent être des outils récurrents pour signaler le mauvais prince, l'inverse est aussi valable. Le bon gouvernant n'est jamais dépourvu ni de beauté ni de prestance. Néanmoins, il n'est pas nécessairement aussi spécial que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. Son corps n'est pas celui d'un surhomme, l'homme n'étant exceptionnel que par la fonction qu'il occupe, il demeure donc sujet aux maladies et autres atteintes corporelles, mais il n'est pas frappé de folie et ses défauts ne sont pas utilisés pour caractériser des penchants tyranniques. L'empereur est malade et il se soigne, voilà tout. La santé fragile d'Auguste ne fait pas l'objet d'une stigmatisation comme c'était le cas de Caligula ou Néron. Le corps du *princeps* ne présente pas alors de risque de contamination pour la communauté qu'il gouverne. Jamais non plus il n'est réellement question des conséquences que pourraient avoir sur l'empire l'administration d'un prince vieillissant ou malade. Là encore le portrait du bon prince n'est pas à prendre au pied de la lettre, son image faisant également l'objet d'une construction visant à élaborer une identité de papier largement tributaire de la tradition sénatoriale. Une santé globalement bonne passait pour être le reflet des vertus impériales<sup>32</sup>. Ainsi la description de Trajan faite dans son *Panegyrique* est un bon exemple du traitement idéologique que pouvait subir le corps du souverain : même vieux Trajan ne perd ni sa dignité, ni sa majesté ; bien au contraire<sup>33</sup>. Le bon empereur est l'incarnation de la *dignitas*, de la « beauté convenable » qui sied à l'homme romain<sup>34</sup>. En théorie, le physique du prince se devait de répondre à certains critères de beauté qui n'étaient pas tant esthétiques que sociaux. Il doit posséder un corps normé, qui a son *decus* (de *decet* : « il convient »), c'est-

---

<sup>31</sup> S. BENOIST, « Honte au mauvais prince, ou la construction d'un discours en miroir », dans *Rubor et Pudor. Vivre et penser la honte dans la Rome ancienne*, éd. A. RENAUD, C. GUERIN et M. JACOTOT, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2012, p. 83-98 ; *Id.*, « Le prince nu. Discours en images, discours en mots. Représentation, célébration, dénonciation », dans *Vêtements antiques. S'habiller et se déshabiller dans les mondes anciens*, dir. V. HUET et F. GHERCHANOC, Paris, Éditions Errance, 2012, p. 261-277.

<sup>32</sup> P. GAILLARD-SEUX (art. cit. n. 6).

<sup>33</sup> PLIN LE JEUNE, *Panegyrique*, trad. Marcel DURRY, Paris, Les Belles Lettres, 1948, IV.

<sup>34</sup> Catherine BAROIN, « La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion », *DHA*, S14-14, 2015, p. 31-51.

à-dire qui répond aux convenances<sup>35</sup>. Cette *dignitas* se lit non seulement dans le physique de l'individu mais aussi dans la parure, le geste, la posture, la voix, le vêtement, la démarche, tout ce qui distingue le citoyen des femmes, des esclaves et des efféminés<sup>36</sup>. En définitive, qu'il soit passé à la postérité comme tyran ou *optimus princeps*, l'empereur a vu son corps faire l'objet d'un discours concourant à construire son identité en fonction de ses relations avec l'aristocratie impériale. Dans ce cadre, la figure d'Hadrien est particulièrement problématique.

## La figure d'Hadrien dans les textes

Au début de la *Vie d'Élagabal*, l'auteur de l'*Histoire Auguste* donne une définition des deux aspects de la figure impériale. Tandis que les bons princes ont un long règne et meurent de mort naturelle, les mauvais sont assassinés, traînés à travers les rues, traités de tyrans et leur mémoire parfois condamnée<sup>37</sup>. Selon cette définition, Hadrien est indiscutablement à ranger parmi les bons empereurs puisqu'il a effectivement régné longtemps (21 ans), meurt de maladie à Baïes à un âge avancé (62 ans) et, ce qui n'est pas mentionné, il a été divinisé. Pourtant les textes laissent de lui une image plutôt négative, en insistant notamment sur la réticence des sénateurs à lui octroyer la *consecratio* et l'ingéniosité qu'a dû déployer Antonin pour l'obtenir, ce qui lui aurait d'ailleurs valu son surnom de *Pius*<sup>38</sup>. Il est décrit comme « haï du peuple », « jaloux de la gloire de Trajan », qu'il eut « en haine », étant un « homme à la barbe touffue et à la mine hautaine » qui ne « connaissait aucune mesure dans ses plaisirs » et « était d'un naturel cruel »<sup>39</sup>. Pourtant,

---

<sup>35</sup> *Ibid.* p. 31-32 ; C. HUSQUIN, *Penser le corps social* (op. cit. n. 4), p. 227.

<sup>36</sup> Ces thématiques ont connu récemment un profond renouvellement historiographique. Voir notamment les travaux de L. BODIQU, C. BAROIN, A. CORBEILL, F. GHERCHANOC, M. GLEASON, V. HUET, V. MEHL. CICERON, *Les devoirs*, I, 130-131, donne un portrait de cet homme à la beauté convenable.

<sup>37</sup> *Histoire Auguste*, trad. André CHASTAGNOL, Paris, R. Laffont, 1994, *Vie d'Élagabal*, I, 1-4.

<sup>38</sup> *Ibid.*, *Vie d'Hadrien*, XXVII, 1-3 ; *Ibid.*, *Vie d'Antonin*, II, 3-7 ; AURELIUS VICTOR, *Livre des Césars*, trad. Pierre DUFRAIGNE, Paris, Les Belles Lettres, 2002, XIV, 13-14 ; DION CASSIUS, *Histoire romaine*, trad. Étienne GROS, Paris, Firmin Didot, 1866, LXIX, 23 ; EUTROPE, *Abrégé d'Histoire romaine*, trad. Joseph HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles Lettres, 1999, VII, 3.

<sup>39</sup> DION CASSIUS (trad. cit. n. 38), LXIX, 23 : Οὗτος ἐμισήθη μὲν ὑπὸ τοῦ δήμου. EUTROPE (trad. cit. n. 38), VIII, 6 : *Qui Traiani gloriae invidens*. FESTUS, *Abrégé des hauts faits du peuple romain*, trad. Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1994, XX, 4 : *Hadrianum gloriae Traiani certum est invidisse*. JULIEN, *Les Césars*, trad. Christian LACOMBRAGE, Paris, Les Belles Lettres, 1965,

comme l'a souligné Yves Roman, les sources concernant le personnage d'Hadrien sont assez contradictoires<sup>40</sup>. Là où les textes laissent voir un bon empereur à la mauvaise réputation, le discours délivré par la documentation matérielle est bien différent. L'épigraphie, les monnaies, les monuments et les sources juridiques donnent une image plus positive, il y apparaît comme un administrateur scrupuleux, grand bâtisseur et esthète. La confrontation de toutes ces sources s'avère donc parfois délicate. Pour le sujet qui nous occupe seule la mise en regard avec les représentations plastiques d'Hadrien pourrait être pertinente. Cependant le choix de se focaliser sur les ressources textuelles et d'écarter les images du prince est délibéré, la construction de son corps dans ces deux domaines mettant ponctuellement en jeu des ressorts différents.

Pour autant, la considération des seules sources littéraires n'est pas non plus aisée. En effet, si le corpus concernant Hadrien n'est pas important quantitativement, il met en jeu des documents de natures extrêmement variées, rédigés à des périodes différentes, souvent bien postérieures au II<sup>e</sup> s., d'auteurs de langue latine ou grecque, ce qui induit des biais compliquant l'interprétation. Cet ensemble, qui comprend des œuvres écrites aux III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, voire V<sup>e</sup> s., relève du champ historique et est marqué par l'influence d'un genre littéraire émergent à la fin de la République et qui connaît un vif succès à l'époque impériale : le biographique<sup>41</sup>. D'abord marquées par l'héritage de la *laudatio funebris*, les biographies se sont ensuite parfois inscrites dans le courant de la littérature politique pamphlétaire qui visait à discréditer un adversaire. Dès l'origine, elles ont été chargées d'une connotation moralisante qui cherchait à ériger des modèles (*exempla*) ou, au contraire, à dénoncer les vices d'un individu. Cet héritage de l'utilisation partisane de la biographie est bien perceptible à l'époque impériale où Suétone s'est fait le propagateur d'un procédé de mise

---

VIII : [...] ἔχων τὴν ὑπὴν ἄνηρ σοδαρὸς. *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien*, XIV, 9 : *In uoluptatibus miis*. *Ibid.* XX, 3 : [...] *eum natura crudelem fuisse*.

<sup>40</sup> Yves ROMAN, *Hadrien l'empereur virtuose*, Paris, Fayard, 2008, p. 15.

<sup>41</sup> AURELIUS VICTOR (trad. cit. n. 38), XIV ; PSEUDO-AURELIUS VICTOR, *Abrégé des Césars*, trad. Michel FESTY, Paris, Les Belles Lettres, 1999, XIV ; DION CASSIUS (trad. cit. n. 38), LXIX ; EUSEBE DE CESARÉE, *Histoire ecclésiastique*, trad. Émile GRAPIN, Paris, Picard, 1903, IV, 1-10 ; EUTROPE (trad. cit. n. 38), VIII, 6-7 ; FESTUS (trad. cit. n. 39), XX, 4 ; *Histoire Auguste*, (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien* ; JULIEN (trad. cit. n. 39), VIII ; OROSE, *Histoire contre les païens*, trad. Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1991, VI, 13. Sur ce genre voir : M.-P. ARNAUD-LINDET, *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (III<sup>e</sup> av. J.-C. - V<sup>e</sup> ap. J.-C.)*, Paris, Bréal, 2001.

en séries de *Vies*, non dénuées de partialité, initié à l'époque républicaine par Cornélius Nepos, qui connut un vif succès et fut réutilisé à maintes reprises par la suite.

Dans ce cadre, Hadrien peut apparaître comme une « victime » posthume de Suétone, ce qui est assez ironique si l'on se souvient que le premier avait disgracié le second. La raison officielle de cette mise à l'écart nous est fournie par l'*Histoire Auguste* qui mentionne une attitude envers Sabine, l'épouse d'Hadrien, plus familière que ne le tolérait l'étiquette de la maison impériale<sup>42</sup>. En réalité, les raisons qui ont présidé à son éviction étaient sans doute beaucoup plus profondes et surtout politiques<sup>43</sup>. L'événement survient peu après la parution des *Vies des douze Césars*, ce qui ne peut relever de la simple coïncidence. Suétone a rendu populaire le motif littéraire du mauvais prince comme étant un être bestial, fou au corps dégradé. Hadrien ne figure pas parmi ses biographies bien sûr, mais on peut supposer que des écrits proclamant, de manière à peine voilée, que le pouvoir personnel rend fou avec un risque de contamination pour la cité de Rome n'ont pas plu à l'empereur<sup>44</sup>. Il s'agissait sans doute d'une tentative de prolonger l'entente entre le Sénat et le prince qui régnait sous Trajan, ce fut un échec<sup>45</sup>. Les méthodes employées alors pour discréditer les mauvais princes et peut-être mettre en garde Hadrien contre les dérives d'un pouvoir ouvertement monarchique furent par la suite réutilisées contre lui par les biographes postérieurs. Le corpus le concernant n'est pas très épais et de traitement inégal selon les auteurs, mais plusieurs tendances s'en dégagent. La première est que la majorité des textes portent un regard dépréciatif sur la personne d'Hadrien, avec une exception pour les ouvrages favorables aux chrétiens. Hadrien n'a pas la réputation d'un persécuteur, ce qui se traduit chez Eusèbe de Césarée par une description assez neutre<sup>46</sup>. Orose en dresse même un portrait positif, louant son action envers les chrétiens<sup>47</sup>. Le reste de la documentation ne dresse pas un tableau très élogieux d'Hadrien. Il est important de noter que la plupart de ces auteurs appartenaient à l'ordre sénatorial ou au moins fréquentaient les plus hautes sphères de l'État romain, ce qui n'a pas été sans

---

<sup>42</sup> *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien*, XI, 3.

<sup>43</sup> Y. ROMAN (*op. cit.* n. 40), p. 16-18.

<sup>44</sup> *Ibid.* p. 17.

<sup>45</sup> SÜETONE était chevalier mais proche de sénateurs comme Pline le Jeune.

<sup>46</sup> H. INGLEBERT (art. cit. n. 22), p. 142.

<sup>47</sup> OROSE (trad. cit. n. 41), VII, 13, 1 et 4-5.

incidence. Si la prudence doit donc être de mise pour considérer cet ensemble hétérogène et chronologiquement distant du II<sup>e</sup> s., il faut constater l'influence de sources communes telles que Tacite, Suétone et, peut-être, Marius Maximus, rendant possibles quelques interprétations sur les modalités de la construction littéraire de l'image des dirigeants romains, et plus particulièrement d'Hadrien, ainsi que leur persistance au cours de l'âge impérial. Les relations d'Hadrien avec le Sénat étaient notoirement mauvaises. L'auteur de l'*Histoire Auguste*, dont on soupçonne le rang sénatorial, modèle ses *Vies* à l'exemple de celles de Suétone les divisant en rubriques thématiques : origines, famille, jeunesse, carrière avec exposé des qualités et des défauts<sup>48</sup>. L'ensemble revient souvent à une opposition classique entre les bons et les mauvais princes, certes Hadrien est rangé parmi les bons mais ce n'est que de justesse, grâce à l'intervention d'Antonin<sup>49</sup>. Il apparaît alternativement comme clément, respectueux de la déférence due aux sénateurs, libéral mais aussi pervers, versatile, et pourvu d'une sensualité immodérée<sup>50</sup>. Cette œuvre est notre principale source sur le personnage d'Hadrien, mais sans doute aussi la plus problématique, car la plus complexe à interpréter, son auteur multipliant les inexactitudes, voire les inventions, mais aussi les emprunts à des auteurs comme Cicéron ou Suétone, ce qui revêt, pour notre propos, un caractère fondamental puisque ce sont ces auteurs qui ont contribué à diffuser les critères permettant la construction du corps littéraire de la figure tyrannique repris par les générations postérieures<sup>51</sup>.

La mauvaise réputation faite à Hadrien par l'ordre sénatorial s'explique de plusieurs façons. Hadrien succède à Trajan, l'*Optimus princeps*, il ne pouvait donc que décevoir<sup>52</sup>. Si les historiens modernes lui ont rendu justice en reconnaissant ses qualités d'administrateur, il ne fut pas aimé des sénateurs de Rome. Il connaît un début de règne difficile avec l'exécution de quatre consulaires soupçonnés de complot. L'*Histoire Auguste* semble le dédouaner de ces mises à mort en en imputant la responsabilité à son préfet du

---

<sup>48</sup> André CHASTAGNOL, « Introduction générale », *Histoire Auguste*, Paris, R. Laffont, 1994, p. CLI.

<sup>49</sup> *Ibid.* p. CLIII.

<sup>50</sup> *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien*, V, 5 ; VIII, 10 ; VII, 5-10 ; XI, 7 ; XIV, 10 ; XIV, 5.

<sup>51</sup> Sur les emprunts de l'*Histoire Auguste* aux auteurs antérieurs voir les travaux d'A. CHASTAGNOL.

<sup>52</sup> PSEUDO-AURELIUS VICTOR (trad. cit. n. 41), XIII, 10.

prétoire<sup>53</sup>. Dion Cassius est plus réservé sur la question<sup>54</sup>. Quoi qu'il en soit le mal était fait et sa réputation définitivement ternie. Les choses s'aggravèrent encore à la toute fin de son existence où il contraignit à la mort son beau-frère, Servianus, et fit périr le petit-fils de celui-ci, Fuscus<sup>55</sup>. Il menaça aussi un grand nombre d'autres sénateurs qui furent sauvés par Antonin<sup>56</sup>. Le bon empereur est donc celui qui entretient de bonnes relations avec le Sénat, mais aussi celui qui est un combattant agrandissant l'empire. Or, là encore, Hadrien fut bien différent de son prédécesseur puisqu'il abandonna certaines de ses conquêtes<sup>57</sup>. Comme pour les empereurs des *Vies des douze Césars*, les agissements prêtés à Hadrien trouvèrent une « traduction corporelle ».

## Le corps d'Hadrien comme lieu d'expression de l'opinion sénatoriale

L'image d'Hadrien dans les textes est donc ambiguë. Il fait indiscutablement partie des bons princes, sa *consecratio* l'atteste, pourtant ce n'est pas l'avis, plus mitigé, que laissent paraître les textes. Cette ambivalence se retrouve dans la présentation faite de son corps et de son état de santé. Le récit des dernières années de sa vie est particulièrement éclairant, car la dégradation de la santé va de pair avec celle de ses rapports avec le Sénat. Les deux faits sont d'ailleurs explicitement liés dans la documentation. « Terrassé par une maladie sous-cutanée que pendant longtemps il avait endurée avec calme, et ne pouvant plus supporter la douleur qui le consumait, il fit mettre à mort de nombreux sénateurs »<sup>58</sup>. De la même façon, Dion Cassius dit qu'il adopta Lucius Commode car il était malade et qu'il fit mettre à mort Servianus et Fuscus sous prétexte que le premier avait désapprouvé l'adoption<sup>59</sup>. Mauvais comportement et affaiblissement du corps sont liés comme dans la description des agissements des princes honnis. La comparaison peut même aller plus loin,

---

<sup>53</sup> *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien*, IX, 1.

<sup>54</sup> DION CASSIUS (trad. cit. n. 38), LXIX, 2.

<sup>55</sup> *Ibid.* ; *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien*, XV, XXIII, 1, XXIII, 6 et XXV, 8.

<sup>56</sup> *Ibid.*, XXV, 5 ; *Ibid.*, *Vie d'Élagabal*, VII, 10.

<sup>57</sup> EUTROPE (trad. cit. n. 38), VIII, 6, 2 ; FESTUS (trad. cit. 39), XX, 4.

<sup>58</sup> PSEUDO-AURELIUS VICTOR (trad. cit. n. 41), XIV, 9 : *Hic morbo subcutaneo, quem diu placide pertulerat, uictus, dolore ardens impatiensque plures e senatu exstinxit.*

<sup>59</sup> DION CASSIUS (trad. cit. n. 38), LXIX, 17.

le déclin d'Hadrien rappelant, en une version, certes édulcorée, la mort des persécuteurs de la littérature chrétienne, dont les descriptions de Lactance et Orose de la mort de Galère. Ce dernier meurt au terme d'une longue agonie (un an) pendant laquelle il a perdu des flots de sang. Son corps déformé est décrit comme pourrissant, infesté de vers, et émanant une puanteur insupportable<sup>60</sup>. Ce tableau est en fait un mélange repris des traditions grecque et juive de punition des tyrans et des impies<sup>61</sup>. Chez Hadrien, le caractère scabreux n'est évidemment pas aussi poussé, mais un parallèle peut être établi. Comme pour Galère, son agonie est longue. Dion Cassius mentionne qu'il cherche à s'occuper de sa succession car il est malade. Il adopte Lucius Ceionius Commodus en 136 mais ne meurt qu'en 138, ce qui est long, à tel point que les sources soulignent sa volonté d'en finir<sup>62</sup>. Dion Cassius et l'*Histoire Auguste* insistent sur cette volonté de mourir face à une maladie de plus en plus insupportable il aurait ordonné à un esclave de le transpercer avec une épée, il aurait aussi tenté de mettre lui-même fin à ses jours, et, alors qu'il était étroitement surveillé, aurait demandé du poison à son médecin qui se tua plutôt que de lui en donner<sup>63</sup>. La documentation mentionne aussi les atroces souffrances de sa condition<sup>64</sup>. Son corps est déformé par l'eau qui le gonfle<sup>65</sup>. Comme Galère, bien que selon des modalités différentes, il perd beaucoup de sang<sup>66</sup>. S'il échappe à l'infestation de vers, ce n'est pas sûr pour ce qui est du pourrissement. Pseudo-Aurélius Victor parle d'une maladie sous-cutanée (*morbo subcutaneo*) qui le ronge tandis qu'Aurélius Victor utilise le terme de *tabes* (pourrissement, dépérissement) déjà employé par Lactance à propos de Galère<sup>67</sup>. La comparaison du traitement littéraire infligé au corps d'Hadrien avec celui du mauvais prince peut encore être un peu plus approfondie. On trouve deux occurrences où les auteurs évoquent la folie.

La première se trouve dans la *Vie d'Élagabal* :

Cette ville d'Oreste, Hadrien lui fit attribuer son propre nom au moment où il commençait à sombrer dans la folie (*furore*), pour obéir à un oracle qui lui avait dit de s'emparer de la maison ou du nom d'un fou. C'est, dit-on grâce à cela que s'apaisa sa démence (*insaniam*) qui l'avait poussé à ordonner la mise à

<sup>60</sup> LACTANCE (trad. cit. n. 7), XXXIII ; OROSE (trad. cit. n. 41), VII, 28, 11-13.

<sup>61</sup> H. INGLEBERT (art. cit. n. 22), p. 148 ; J. SCHEID, (art. cit. n. 28), p. 182.

<sup>62</sup> DION CASSIUS (trad. cit. n. 38), LXIX, 22.

<sup>63</sup> *Ibid.* ; *Histoire Auguste, Vie d'Hadrien*, XXIV ; PSEUDO-AURELIUS VICTOR (trad. cit. n. 41), XIV, 12.

<sup>64</sup> PSEUDO-AURELIUS VICTOR (trad. cit. n. 41), XIV, 12.

<sup>65</sup> DION CASSIUS (trad. cit. n. 38), LXIX, 22.

<sup>66</sup> *Ibid.*, LXIX, 17 ; 20 ; *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien*, XXIII, 7.

<sup>67</sup> LACTANCE (trad. cit. n. 7), XXXIII (*tabem*).

mort d'un grand nombre de sénateurs ; mais ils furent sauvés par Antonin qui mérita ainsi le surnom de Pieux pour les avoir ramenés au Sénat alors que tout le monde croyait qu'ils avaient été assassinés sur l'ordre du prince<sup>68</sup>.

La seconde est tirée de l'œuvre d'Aurélius Victor : « Cependant, après la mort d'Aelius César, privé de la santé de l'esprit (*cum ipse animo parum ualeret*) et devenu pour cette raison un objet de mépris, il convoque le Sénat afin d'élire un nouveau César »<sup>69</sup>.

Dans le passage de l'*Histoire Auguste* le lien est même explicitement fait entre folie du prince et exactions commises envers le Sénat.

La folie, la maladie et l'agonie ne sont pas les seuls ressorts sur lesquels s'appuient les auteurs pour laisser une image négative d'Hadrien. Parfois, il est aussi présenté comme ne possédant pas la *dignitas* ou la *ciuilitas* qu'il convenait d'avoir au citoyen. Il est impatient, agité, versatile, alors que l'homme jouissant de sa *dignitas* est caractérisé par sa modération et son calme.

Inconstant, complexe, protéiforme, né pour être en quelque sorte l'arbitre des vices et des vertus, maîtrisant non sans habileté l'impétuosité de son esprit, il cachait adroitement son caractère jaloux, amer, licencieux et orgueilleux jusqu'à l'étalage de soi-même ; il simulait la maîtrise de soi, l'affabilité, la clémence et, au contraire, dissimulait la passion de la gloire qui le dévorait. Trop acéré dans la provocation comme dans la réponse par des mots sérieux, des plaisanteries, des injures, il rendait vers pour vers, trait d'esprit pour trait d'esprit, au point qu'on l'aurait cru préparé contre absolument tout<sup>70</sup>.

Le portrait est ambigu car la maîtrise de soi est une qualité du citoyen dont fait montre Hadrien ; mais cet empire sur lui-même est utilisé à mauvais escient puisqu'il s'agit de dissimuler des vices et de simuler des vertus. Par ailleurs la fin de l'extrait est aussi significative du manque de *ciuilitas* qui lui est reproché. Cette qualité romaine consistait

---

<sup>68</sup> *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Élagabal*, VII, 8-10. *Et Orestam quidem urbem Hadrianus suo nomini uindicari iussit eo tempore, quo furore coeperat laborare, ex responso, cum ei dictum esset, ut in furiosi alicuius domum uel nomen inreperet ; nam ex eo emollitam insaniam ferunt, per quam multos senatores occidi iusserat, quibus seruatis Antoninus Pii nomen meruit, quod eos post ad senatum adduxit, quos omnes iussu principis interfectos credebant.*

<sup>69</sup> AURELIUS VICTOR (trad. cit. n. 38), XIV, 10, trad. Pierre DUFRAIGNE, Paris, Les Belles Lettres, 2002. *Interim Aelio Caesare mortuo, cum ipse animo parum ualeret idcircoque despectui haberetur, ad creandum Caesarem patres conuocat.*

<sup>70</sup> PSEUDO-AURÉLIUS VICTOR (trad. cit. n. 41), XIV, 6-7. *Varius, multiplex, multiformis ; ad uitia atque uirtutes quasi arbiter genitus, impetum mentis quodam artificio regens, ingenium inuidum, triste, lasciuum et ad ostentationem sui insolens callide tegebat ; continentiam, facilitatem, clementiam simulans, contraque dissimulans ardorem gloriae quo flagrabat. Acer nimis ad lacesendum pariter et respondendum seriis, ioco, maledictis ; referre carmen carmini, dictum dictui, prorsus ut meditatam crederes aduersus omnia.*

non seulement à ne pas humilier son interlocuteur mais aussi à lui donner le sentiment de sa *dignitas*<sup>71</sup>. Un échange avec une femme qui lui soumet une requête alors qu'il passait par là et à laquelle il répond d'abord qu'il n'a pas le temps, l'atteste<sup>72</sup>. La dissimulation ne se limitait pas non plus aux sentiments : « [Il avait] une barbe fournie pour cacher des marques qu'il avait de naissance sur le visage »<sup>73</sup>. Dans une société où les défauts de l'âme et du corps étaient considérés comme liés, cacher des imperfections externes pouvait aussi passer comme la volonté de dissimuler un vice moral. L'homme à la beauté convenable est aussi celui qui prend un soin modéré de sa personne sans tomber dans la négligence ou l'excès ; et là encore, Hadrien ne semble pas toujours intégrer la norme. « À force de parcourir toutes les parties du monde tête nue et souvent par temps de grande pluie et de grands froids, il tomba malade et dut s'aliter. Il s'inquiéta alors de son successeur [...] »<sup>74</sup>. Pour l'*Histoire Auguste*, c'est la négligence de lui-même qui est responsable du déclin de sa santé.

Malgré tout, Hadrien est compté parmi les bons empereurs et le traitement littéraire réservé à sa personne l'atteste également. Son corps n'est pas dénué de beauté ni de prestance : « Il était de haute taille, bien fait de sa personne, avec une chevelure artistiquement peignée [...] ; sa constitution était robuste »<sup>75</sup>. Hadrien ne se négligeait donc pas totalement puisque ses cheveux étaient arrangés avec art (mais l'argument est à double tranchant). Il devait aussi jouir d'une certaine robustesse car c'était un voyageur infatigable. En 22 ans de règne, il passa plus de temps dans l'empire que dans la cité romaine. Il a donc certainement bénéficié d'une santé globalement bonne durant la plus grande partie de son existence, car on ne lui prête aucun problème de cet ordre avant sa fin de vie et la dégradation de ses liens avec le Sénat. Polémon de Laodicée décrit les yeux d'Hadrien comme clairs mais ayant un tel éclat qu'on n'avait jamais vu quelqu'un dont le

---

<sup>71</sup> Y. ROMAN (*op. cit.* n. 40), p. 81-82.

<sup>72</sup> DION CASSIUS (trad. cit. n. 38), LXIX, 6.

<sup>73</sup> *Histoire Auguste* (trad. cit. n. 37), *Vie d'Hadrien*, XXVI, 1. [...] *promissa barba, ut uulnera, quae in facie naturalia erant, tegetet.*

<sup>74</sup> *Ibid.* XXIII, 1-2. *Peragratis sane omnibus orbis partibus capite nudo et in summis plerumque imbribus atque frigoribus in morbum incidit lectualem. Fasctusque de successore [...].*

<sup>75</sup> *Ibid.* XXVI, 1. *Statura fuit procerus, forma comptus, flexo ad pectinem capillo, [...], habitudine robusta.*

regard fût si plein de lumière<sup>76</sup>. Polémon a connu personnellement l'empereur, ce qui supposerait une description objective et réaliste du regard d'Hadrien. Or, les yeux décrits participent bien à la construction de l'image du prince, car c'est un regard exceptionnel dont l'éclat n'est visible que chez lui. La lumière qu'ils contiennent compense même leur clarté qui est normalement un défaut<sup>77</sup>. Il ne s'agissait pas de dresser un portrait fidèle d'Hadrien. Polémon laissait à la postérité, et à ses rivaux, le témoignage qu'il avait côtoyé l'empereur et que celui-ci était conforme à l'image d'exception que pouvaient s'en faire ses contemporains en vertu de la fonction occupée<sup>78</sup>. Ceci n'est pas sans rappeler les écrits de Suétone et le caractère divin qu'Auguste souhaitait que l'on prêtât à ses yeux<sup>79</sup>.

En définitive, le traitement littéraire du corps d'Hadrien est aussi ambigu que l'image laissée de lui par les auteurs. Il est incontestablement à ranger parmi les bons princes et, à ce titre, son corps n'est pas dépourvu de tous les atouts et de la prestance qui siéent au *princeps*. Néanmoins, ce corps de papier se fait aussi l'écho d'un artifice rhétorique, désormais bien identifié, qui consiste à décrire l'enveloppe charnelle du souverain en fonction de ses relations avec le Sénat. Hadrien n'était pas en bons termes avec celui-ci. Il est donc naturel qu'il apparaisse faible, malade, voire fou, dès lors que son comportement envers les membres de la curie n'est plus conforme à ce qui est attendu.

Le corps du prince est en littérature un lieu privilégié de l'expression de l'assentiment ou de la contestation des élites à l'égard de ses pratiques de gouvernement. L'empereur, par ses pouvoirs et sa *statio*, ne pouvait plus être l'objet d'invectives aussi virulentes que les magistrats de la République. Comme l'a relevé John Scheid :

Dans ces conditions l'une des façons, sinon la seule, d'avoir prise sur lui ou de justifier une contestation violente, était de prouver qu'il avait transgressé les normes, qu'il avait en fait totalement échappé à la structure. Épisodique ou paradigmatique avant l'Empire, l'image du tyran souillé devient rapidement,

---

<sup>76</sup> J. B. MEISTER, *Der Körper des Princeps* (op. cit. n. 3), p. 137-139 ; *Scriptores Physiognomonici Graeci et Latini*, éd. Richard FORSTER, Leipzig, Teubner, vol. 2, 1893, p. 52 ; Maud GLEASON, *Mascarades masculines : genre, corps et voix dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, EPEL, 2013, en part. p. 107-108, qui renvoient à la physiognomie de Polémon, 1 ; 1, 148F.

<sup>77</sup> Muriel PARDON-LABONNELIE, « La dépréciation des yeux clairs dans les traités de physiognomonie gréco-romains », dans *Langages et métaphores du corps dans le monde antique*, éd. V. DASEN et J. WILGAUX, Rennes, PUR, 2008, p. 197-207.

<sup>78</sup> J. B. MEISTER, *Der Körper des Princeps* (op. cit. n. 3), p. 137-139.

<sup>79</sup> *Ibid.* p. 119 ; SUÉTONE (trad. cit. n. 29), *Vie d'Auguste*, LXXIX.

avec son contraire : l'apothéose, le seul moyen de contrôle sur un pouvoir échappant aux normes<sup>80</sup>.

## Sources imprimées

AURELIUS VICTOR, *Livre des Césars*, trad. Pierre DUFRAIGNE, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

CICERON, *Les devoirs*, t. 1, trad. Maurice TESTARD, Paris, Les Belles Lettres, 1965.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, trad. Étienne GROS, Paris, Firmin Didot, 1866.

EUSEBE DE CESAREE, *Histoire ecclésiastique*, trad. Émile GRAPIN, Paris, Picard, 1903.

EUTROPE, *Abrégé d'Histoire romaine*, trad. Joseph HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

FESTUS, *Abrégé des hauts faits du peuple romain*, trad. Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

*Histoire Auguste*, trad. André CHASTAGNOL, Paris, R. Laffont, 1994.

JULIEN, *Les Césars*, trad. Christian LACOMBRADE, Paris, Les Belles Lettres, 1965.

LACTANCE, *De la mort des persécuteurs*, dans *Choix de monuments primitifs de l'église chrétienne*, trad. Jean Alexandre BUCHON, Paris, Delagrave, 1882.

OROSE, *Histoire contre les païens*, trad. Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

PLATON, *La République*, trad. Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1934.

PLINE LE JEUNE, *Panégyrique*, trad. Marcel DURRY, Paris, Les Belles Lettres, 1948.

PSEUDO-AURELIUS VICTOR, *Abrégé des Césars*, trad. Michel FESTY, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

SUETONE, *Vie des douze Césars*, trad. Henri AILLOUD, Paris, Les Belles Lettres, 1931.

SENEQUE, *Dialogues*, t. 4, trad. René WALTZ, Paris, Les Belles Lettres, 1927.

## Bibliographie

Catherine BAROIN, « La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion », *DHA*, S14-14, 2015, p. 31-51.

Maurice BEAUJEU, *Psychologie des premiers Césars*, Lyon, A. Storck, 1893.

---

<sup>80</sup>J. SCHEID (art. cit. n. 28), p. 189.

Dale T. BENEDIKTSON, « Caligula's Madness: Madness or Interictal Temporal Lobe Epilepsy? », *Classical World*, 82-5, 1989, p. 370-375.

Stéphane BENOIST, *La fête à Rome au premier siècle de l'Empire : recherches sur l'univers festif sous les règnes d'Auguste et des Julio-Claudiens*, Bruxelles, Latomus, 1999.

ID., « Honte au mauvais prince, ou la construction d'un discours en miroir », dans *Rubor et Pudor. Vivre et penser la honte dans la Rome ancienne*, éd. A. RENAUD, C. GUERIN et M. JACOTOT, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2012, p. 83-98.

ID., « Le prince nu. Discours en images, discours en mots. Représentation, célébration, dénonciation », dans *Vêtements antiques. S'habiller et se déshabiller dans les mondes anciens*, dir. V. HUET et F. GHERCHANOC, Paris, Éditions Errance, 2012, p. 261-277.

Augustin CABANES, *L'histoire éclairée par la clinique*, Paris, Albin Michel, 1921.

Franz DE CHAMPAGNY, *Les Césars*, t. 1, Paris, A. Bray, 1859.

Michèle COLTELLONI-TRANNOY, « Le corps du prince furieux, image de la terreur politique », dans *Terror et peur. Violenza, intimidazione, clandestinità nel mondo antico*, dir. G. P. URSO, Milan, Edizioni ETS, 2006, p. 301-333.

ID., « L'ancêtre du mauvais empereur : le tyran républicain », dans *L'usage du passé entre Antiquité tardive et Haut-Moyen Âge*, dir. C. SOTINEL et M. SARTRE, Rennes, PUR, 2008, p. 13-28.

Albert ESSER, *Cäsar und die Julisch-Claudischen Kaiser im biologisch-ärztlichen Blickfeld*, Leyde, Brill, 1958.

Patricia GAILLARD-SEUX, « La santé du prince : une illustration des vertus impériales », dans *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité*, éd. M. MOLIN, Paris, De Boccard, 2001, p. 27-36.

Jacques GASCOU, *Suétone historien*, Paris, De Boccard, 1984.

Maud GLEASON, *Mascarades masculines : genre, corps et voix dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, EPEL, 2013.

Mirko D. GRMEK, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris, Payot, 1983.

Caroline HUSQUIN, *Penser le corps social en situation à Rome et dans le monde romain : perceptions et représentations de l'atteinte physique du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère*, thèse de doctorat [dactyl.], Lille, 2016.

ID., « Pouvoir et maladie dans l'œuvre de Suétone : le bon gouvernement est-il lié à la santé du prince ? Essai d'historiographie », dans *Maladies diplomatiques. Souverains et puissants face à la maladie de l'Antiquité à nos jours*, dir. X. LE PERSON et S. PEREZ, Lyon, Jacques André éditeur, 2018.

Hervé INGLEBERT, « La mort des empereurs persécuteurs dans les sources chrétiennes des III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles », dans *La mort du souverain entre Antiquité et Haut-Moyen Âge*, dir. B. BOISSAVIT-CAMUS, F. CHAUSSON et H. INGLEBERT, Paris, Picard, 2003, p. 139-154.

Friederich KANNGIESSER, « Die Pathographie des Julisch-Claudischen Dynastie », *Archiv für Psychiatrie und Nervenkrankheiten*, 53, 1914.

Ernst KANTOROWICZ, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique du Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1989.

Axel KARENBERG, Ferdinand MOOG, « Next Emperor Please! No End to Retrospective Diagnostics », *Journal of the History of the Neurosciences*, 13-2, 2004, p. 143-149.

Joseph LUCAS, « Un empereur psychopathe : contribution à la psychologie du Caligula de Suétone », *L'Antiquité classique*, 36, 1967, p. 159-189.

Régis F. MARTIN, *Les douze Césars du mythe à la réalité*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Jan Bernhard MEISTER, *Der Körper des Princeps. Zur Problematik eines monarchischen Körpers ohne Monarchie*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, 2012.

ID., « Corps et politique : l'exemple du corps du prince. Bilan historiographique », *DHA*, S14-14, 2015, p. 109-125.

Muriel PARDON-LABONNELIE, « La dépréciation des yeux clairs dans les traités de physiognomonie gréco-romains », dans *Langages et métaphores du corps dans le monde antique*, éd. V. DASEN et J. WILGAUX, Rennes, PUR, 2008.

Yves ROMAN, *Hadrien l'empereur virtuose*, Paris, Fayard, 2008.

John SCHEID, « La mort du tyran. Chronique de quelques morts programmées », *Du châtimeut dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, EFR, 1984.

Paul VEYNE, « Lisibilité des images, propagande et appareil monarchique dans l'empire romain », *Revue historique*, 621-1, 2002, p. 3-30.

Marguerite YOURCENAR, *Mémoires d'Hadrien*, Paris, Gallimard, 1974.

Paul ZANKER, *The Power of Images in the Age of Augustus*, Ann Arbor, University Press of Michigan, 1983.

### Pour citer cet article

Caroline Husquin (2018). "Les deux corps du prince : corporalités impérialles et traitement littéraire à travers l'exemple d'Hadrien". *Annales de Janua - Les Annales*, n° 6

[En ligne] Publié en ligne le 13 avril 2018.

URL : <http://09.edel.univ-poitiers.fr/annaesdejanua/index.php?id=1855>